

## PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE 2006

Le commandant ouvre l'assemblée à 1830 souhaite la bienvenue à tous les membres. Il propose l'ordre du jour suivant :

1. *Contrôle des présences*
2. *Lecture du PV de l'AG 2005*
3. *Rapport du Commandant*
4. *Admissions / démissions*
5. *Lecture des comptes*
6. *Approbation des comptes*
7. *Divers*

Sans remarques de l'assemblée, l'ordre du jour est accepté tel quel

Le commandant fait passer une liste de présence et constate que **43** membres sont présents.

**Se sont excusés** : M. Angéloz Adrien, Ballestraz David, Ballestraz Grégory, Ballestraz Quentin, Fournier Mathias, Gillioz Philippe, Isenschmid Jean Pierre, Jaccoud Christophe, Morand Laurent, Morand Yves, Nanchen Steve, Solioz Nicolas, Bruttin Graziella, Christen Sylvie, Florey Blaise, Michelowsky Nathalie, Morand Martine et Théodoloz Olivier, Micheloud Marcelin et Densaie Hatt.

**Absents sans nouvelles** : Mabillard Thierry, Torrent Sandy

### *Lecture du PV de l'AG 2005*

Le secrétaire Alain lit le PV de l'assemblée générale de 2005 Ce dernier ne fait l'objet d'aucun commentaire et est accepté par acclamation.

### *Rapport du Commandant*

Il salue d'emblée la présence de Monsieur Joseph de Preux président de la commune et le remercie de sa participation à l'assemblée.

Dans son rapport, le commandant se plaît à rappeler à ses membres qu'ils ont fait preuve de sérieux et de rigueur. Il regrette toute fois, que nous ne puissions défilier une fois toute la milice ensemble. Plus de 45 membres, ça aurait de la "gueule" Mais il ne se plaint pas tout marche comme sur des roulettes !

Plusieurs travaux ont été exécutés cette année :

- 1) Tambours, c'est la première fois que nous défilons avec nos propres tambours
- 2) Drapeau, la milice dispose de son propre drapeau. Le cdt pense que nous sommes un des seuls corps de Dieu à pouvoir en disposer (après 6 ans d'existence, chapeau !!!!)
- 3) Local de la milice. Les tractations sont été menées à bien avec la commune. Nous disposons pour notre propre emploi du Stand de tir. Il a été modifié, remodelé. Bref il est génial !!!  
Son inauguration donnera lieu à une petite cérémonie à la quelle il conviera les autorités communales et les membres.

C'est avec un grand plaisir qu'il constate qu'il y a un nombre toujours plus croissant de gens qui veulent faire partie de notre milice ; 5 nouveaux membres actifs et un membre passif cette année. Il souhaite que cela continue dans ce sens.

Le cdt soulève la problématique de la fermeture de l'arsenal de Sion. Il a anticipé en faisant une réserve assez conséquente d'habits. Mais le problème se posera pour les munitions d'exercice pour fass 90, nous devrons l'acheter auprès de la fabrique fédérale des munitions à Uttigen.

En ce qui concerne les fass 90, le comité de la milice se propose de les racheter aux personnes qui ne désirent pas le garder. (au prix officiel de la transformation, à savoir fr. 100.-- )

Il relève également l'ambiance superbe de la journée de la fête Dieu. Plus de 40 personnes nous ont accompagnés durant cette journée ! Merci à elles pour ce soutien. Il faut continuer dans la ligne de passer cette journée en famille.

## Futur

Le comité est plein de projet :

- Pour 2007, la milice se rendra pour le petit déjeuner, non plus chez le commandant, mais à Pramagnon ( J et H Solioz ) puis après comme d'habitude. Pour les années suivantes il faut étudier la possibilité de faire la diane également sur le Haut Plateau
- Fin 2006, les 3 et 4 novembre 2006, Grône, son gibier, sa chasse, et la gestion de la faune exposition organisée par les chasseurs grônards à l'occasion de l'assemblée de la Diana du district de Sierre. Le cdt commente le projet.
- Téléthon 2006. Le commandant propose à l'assemblée l'idée qui est acceptée
- Sortie de 2 jours en 2007 (cabane du ski-club)
- Le comité a sorti des nouveaux T-shirt pour la milice. Ces derniers sont en vente pour le prix de fr. 20.-. Ils seront portés avec la tenue, sous la veste. .

L'avenir appartient à tous les membres de la milice actifs ou passifs ! (plus de 70 à ce jour !!! )

Commandant tient à remercier chaleureusement les personnes suivantes :

- Les autorités communales pour leur soutien inconditionnel.
- Les Tambourins pour les heures de répétition effectuées et pour leur superbe prestation
- M. Le Rvd curé pour son soutien à la milice.
- Monsieur Marcellin Micheloud, absent pour l'occasion, pour l'énorme travail effectué en solitaire au Stand (lavage, carrelage). Le commandant propose de le nommer membre d'honneur, ce qui est accepté. Un diplôme et une halebardes souvenir lui sont remis en cadeaux. Le commandant se chargera de les lui transmettre.
- A Aranya Micheloud pour tout ce qu'elle a entrepris en Thaïlande pour nous soyons en possession de notre drapeau
- Aux deux cuisiniers de la soirée, Sébastien Broccard et Sébastien Couturier
- A Ralf proclamé DJ de la soirée !
- A toutes les personnes qui ont œuvré à la réfection de notre local. (Soit dans la transformation, soit dans l'élimination de nos stocks de boissons !!)
- A deux Sponsors habituels, Jeannette et Philippe Bruttin pour leur geste financier.
- Ses collègues et membres du comité pour leur soutien pour tout le travail effectué durant cette année, et il y en a eu !
- Toutes les personnes qui ont versé un peu plus que le montant des cotisations. Ce qui permet d'avoir une santé financière plus que saine. **Un solde actif de près de 1'700.—** après avoir acquis 3 tambours, le drapeau de la milice et rénové le stand de tir !!
- Tous les membres actifs, passifs et d'honneur de la milice pour leur engagement, l'amitié et la confiance qu'ils lui témoignent.

## *Admissions / démissions*

Comme le veulent les statuts, le comité, par son commandant, remet sa démission en bloc et reste à disposition de l'assemblée pour un nouveau mandat. Devant le manque d'empressement manifeste, il est reconduit par acclamation pour une nouvelle année. (la septième !)

Le commandant propose à l'assemblée de nommer par acclamation les membres passifs suivants :

1. Madame Fermo Josette
2. Madame Studer Karine
3. Monsieur Tosi Frédéric
4. Monsieur Follonier Jean Claude (café / restaurant le Richelieu à Sion)

Le commandant propose à l'assemblée de nommer par acclamation les nouveaux membres actifs suivants :

1. Pauli Eric, défilant
2. Cotter Yves défilant
3. Broccard Antoine, jeune
4. Angéloz Adrien, jeune
5. Ballestraz Quentin. jeune
6. Monsieur Studer Patrick, défilant
7. Monsieur Micheloud Hatt, défilant

Les nouveaux membres actifs sont acceptés par acclamation.

#### *Lecture des comptes*

Le commandant remplaçant procède à la lecture et aux commentaires des comptes. Ces derniers laissent apparaître un bénéfice de l'exercice se montant à **fr. 1702,85**.

#### *Approbaton des comptes*

Les comptes contrôlés par Léo et Nicolas sont acceptés par l'assemblée.

Nicolas relève que le montant des cotisations étant faible, il encourage les membres à les payer rapidement et éviter ainsi des frais de rappel.

Avant de passer aux divers, le commandant passe la parole à Joseph de Preux qui tient à remercier la Milice pour son engagement, son ambiance et son sérieux. Il déclare que nous pouvons compter sur l'appui de la commune en toutes circonstances. Le commandant le remercie et lui promet qu'il sera invité, ainsi que le Conseil à l'inauguration du local de la Milice.

#### *Divers*

Monsieur Jo Greco propose que le responsable de la logistique fasse partie du comité. Le commandant lui répond que cela est possible, mais que ça ferait 4 personnes et que ce serait ennuyeux en cas de votation. Le commandant propose d'y inclure également un représentant des membres passifs. Madame Maud Ballestraz se propose, l'assemblée accepte. Monsieur Guy Robert Zufferey décline la proposition de Jo. Le Comité se chargera de demander à Laurent Morand si il accepte. En cas d'acceptation le comité se composerait alors vde 5 membres :

M. Christian Jacot	Commandant
M. Jacky Solioz	Commandant remplaçant et caissier
M. Ballestraz Alain	Secrétaire
Mme Ballestraz Maud	Membre
M. Laurent Morand	Membre

Le remplaçant prend les inscriptions pour la soirée Chasse. La parole n'étant plus demandée, le commandant clôt la séance à 19h25 et invite les gens à passer à l'apéritif.

*Le cdt*

***Lt col Christian Jacot Descombes***

*Le cdt rempl*

***sgt Jacky Solioz***